



DÉCISION

LE MAIRE DE LA VILLE D'APT

REF: BC/AL

N° 001193

Convention
d'accueil d'artistes
en résidence dans le
cadre du dispositif
national « L'Été
culturel –
Résidences en
territoire »

Affiché le :

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la circulaire n° MCCD1601967C du 08/06/2016 du Ministre de la Culture,

Vu la délibération n° 2738 du 20 juillet 2021 portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu, la délibération n°2910 du 18 octobre 2022 relative au règlement général de mise en œuvre des résidences d'artistes auteur dans l'espace culturel des Romarins,

La médiathèque municipale d'Apt met en œuvre la promotion de la lecture et de la culture pour tous.

À cette fin, elle facilite et coordonne une résidence de création de lectures musicales du 2 au 19 juillet 2024. Trois artistes locaux de l'association L'oreille musicale réaliseront un projet faisant appel à la lecture, la musique et la gravure autour de textes d'auteurs latino-américains.

La création s'accompagnera d'ateliers de pratiques artistiques pour les enfants de l'ALSH au sein du centre de Bosque et dans l'espace culturel des Romarins.

La ville d'Apt met à disposition des artistes un espace de travail et d'ateliers au sein des Romarins, dont l'accueil est encadré par un contrat en résidence d'artiste-auteur.

Les artistes déposent une demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA dans le cadre de l'Été culturel.

L'Été culturel est une opération nationale du ministère de la Culture visant à soutenir des propositions artistiques et culturelles ayant lieu durant la période estivale. La DRAC PACA décline l'Été culturel 2024 sous forme de résidences d'artistes de création et de transmission afin proposer aux habitants des démarches participatives artistiques et culturelles menées par des artistes sur leur territoire.

Considérant la nécessité de fixer les modalités du partenariat entre les parties prenantes intervenant dans le cadre du dispositif « L'été culturel » par une convention,

DÉCIDE

Article 1 et unique :

La convention ci-joint précise les modalités de la résidence d'artistes « L'été culturel - Résidences en territoire » du 2 au 19 juillet 2024 à l'espace des Romarins.

Fait à APT, le 05 Mars 2024

**Madame Le Maire
Véronique ARNAUD-DELOY**

Par délégation du Maire
Jean AILLAUD
Premier adjoint

Vaucluse